

# AMUNDI OBLIG VERTES ESR - F

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/05/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 9 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **89,32 (EUR)**  
Date de VL et d'actif géré : **31/05/2024**  
Actif géré : **13,80 (millions EUR)**  
Code ISIN : **QS0009130087**  
Indice de référence :  
**100% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND  
HEDGED INDEX**

## Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI OBLIG VERTES ESR, nourricier de AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS, vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⬇ Risque le plus faible

⬆ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

| Depuis le    | Depuis le  | 1 mois     | 3 mois     | 1 an       | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|--------------|------------|------------|------------|------------|-------|-------|--------|
|              | 29/12/2023 | 30/04/2024 | 29/02/2024 | 31/05/2023 | -     | -     | -      |
| Portefeuille | -1,71%     | 0,34%      | -0,13%     | 2,69%      | -     | -     | -      |
| Indice       | -          | 0,39%      | -          | -          | -     | -     | -      |
| Ecart        | -          | -0,05%     | -          | -          | -     | -     | -      |

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

|              | 2023  | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--------------|-------|------|------|------|------|
| Portefeuille | 6,39% | -    | -    | -    | -    |
| Indice       | -     | -    | -    | -    | -    |
| Ecart        | -     | -    | -    | -    | -    |

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateurs (Source : Amundi)

|                           | Portefeuille |
|---------------------------|--------------|
| Sensibilité <sup>1</sup>  | 6,49         |
| Notation moyenne          | BBB+         |
| Taux de rendement         | 3,70%        |
| SPS <sup>3</sup>          | 5,16         |
| Spread moyen <sup>2</sup> | 89           |
| Nombre de lignes          | 240          |
| Yield to Worst            | 5,17%        |
| Duration                  | 6,74         |

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

<sup>2</sup> Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

<sup>3</sup> SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

|                            | 1 an  | 3 ans | 5 ans |
|----------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité du portefeuille | 5,30% | -     | -     |
| Ratio de sharpe            | -0,21 | -     | -     |

## OBLIGATAIRE ■

## Commentaire de gestion

Les investisseurs doutent de la capacité des Banques Centrales à initier un cycle complet de baisse des taux. Ils scrutent l'évolution de l'inflation et de sa composante sous-jacente pour déterminer le moment et l'ampleur du desserrement de la politique monétaire.

Outre-Atlantique, l'inflation montre à nouveau des signes de ralentissement passant à 3.4% sur un an en avril contre 3.5% le mois précédent et 0.3% sur un mois contre 0.4% le mois précédent. L'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, est encourageante passant de 3.8% en mars à 3.6% sur un an en avril. La poursuite de ce mouvement requiert néanmoins que l'inflation dans le secteur des services ralentisse et donc que la pression exercée par la hausse des salaires s'allège. C'est pourquoi les statistiques d'emplois sont si importantes. Le marché du travail américain s'est montré résilient avec des créations d'emplois encore fortes malgré un ralentissement notable (175 000 emplois en avril après 315 000 en mars) enjoignant la Réserve fédérale à la patience. La prochaine réunion de la FED aura lieu les 11 et 12 juin et les marchés estiment entre une et deux baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024.

Concernant la Zone Euro, l'inflation est restée stable en avril avec 2.4% sur un an, conforme aux prévisions. En revanche, les indicateurs avancés d'activité se redressent un peu : le PMI Manufacturier augmente à 47,4 (46.2 prévus) contre 45,7 le mois précédent, son plus haut niveau depuis quinze mois ; bien que toujours en territoire de contraction. L'indice PMI pour le secteur des services reste stable à 53.3, légèrement inférieur aux prévisions (53.5). L'évolution des salaires en Allemagne a aussi jeté un doute sur la décélération salariale. Une fois retraitée des bonus (non récurrents), elle semble plus en ligne avec les attentes. L'indicateur avancé Indeed regardé par la BCE confirme une décélération dans l'ensemble des pays.

La BCE devrait baisser ses taux le 6 juin prochain car ces chiffres ne sont pas de nature à infléchir significativement son cadrage économique. L'inquiétude des investisseurs réside dans sa capacité à réaliser l'assouplissement cohérent avec la décreue de l'inflation si la Réserve fédérale ne bouge pas. C'est pourquoi, le marché ne prévoit plus que deux baisses et peut être une troisième, loin des quatre ou cinq envisagées au début de l'année.

A l'image de la situation économique et du parcours de l'inflation, les taux réagissent différemment aux Etats-Unis et en Zone Euro. Outre-Atlantique, on observe une baisse des taux, le taux à 10 ans américain termine le mois de mai à 4.50%, soit -18 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. Tandis qu'en Zone Euro, on observe une légère hausse des taux, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mai à 3.14% (+9 pdb) et le Bund allemand qui affiche 2.66% (+8 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.97% (+6 pdb) et 3.39% (+4 pdb). Les hausses des taux sont similaires selon les différentes maturités.

Le contexte demeure favorable aux actifs risqués : soit l'inflation reflue suffisamment, permettant aux Banques Centrales de baisser leurs taux directeurs, soit la hausse des prix reste alimentée par une conjoncture très positive, augurant de bons résultats futurs. Ainsi, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,24% sur le mois et les spreads de crédit se sont resserrés de -5 points de base, terminant le mois à 107 points de base.

Les spreads des obligations IG non financières sont restés stables, tandis que les obligations financières se sont resserrées de 9 points de base depuis le mois d'avril. Le segment du High Yield s'est également bien comporté, avec un resserrement des spreads de 17 points de base au cours du mois, affichant un rendement total de 0,94%. Les actifs risqués ont surperformé les actifs plus sûrs, en fait, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de 1,87% sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec un rendement total de 0.72%.

En mai, le marché des obligations vertes a enregistré l'un des plus forts mois de l'année, juste après janvier, avec 42 milliards d'euros de nouvelles émissions. Les principaux secteurs ont été les souveraines (l'Italie a émis un BTP vert de 9 milliards d'euros) et les obligations financières ont dominé le secteur des entreprises avec 10 milliards d'euros. En ce qui concerne ces dernières, la dette subordonnée a représenté 3 milliards d'euros.

Le secteur immobilier revient sur le marché vert avec les émissions de Covivio Hotels et Sagax AB.

Au cours du mois, nous avons participé aux émissions Lloyds 2032, Verbund 2031, Air Liquide 2034, Italy BTP 2037 and Covivio Hotels 2033.

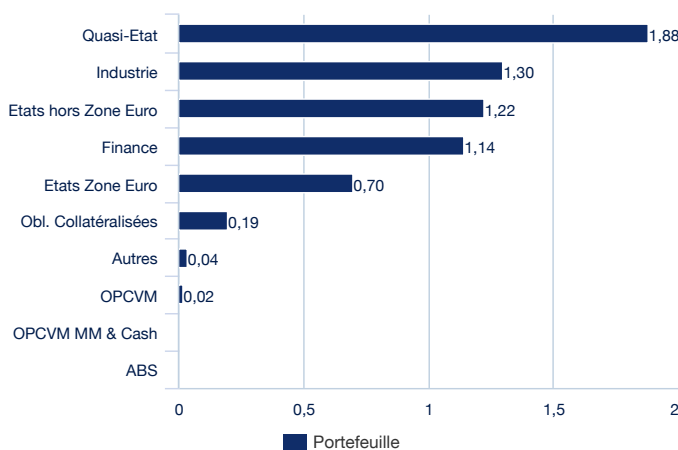
La performance du fonds a été en ligne avec celle de l'indice de référence. Le fonds a bénéficié de sa surpondération dans le secteur financier, dont les spreads se sont resserrés de 9 points de base depuis avril. Néanmoins, la stratégie de steepening n'a pas encore produit de résultats, ce qui se traduit par un portage négatif.

Le fonds a maintenu une position neutre sur la sensibilité par rapport à l'indice de référence, à 6.5, avec une position plus prononcée sur le 2-30 ans ; et une position positive sur le crédit avec un bêta de 1,1.

En termes d'impact environnemental, le fonds a évité 165 tCO2 par million d'euros investi.

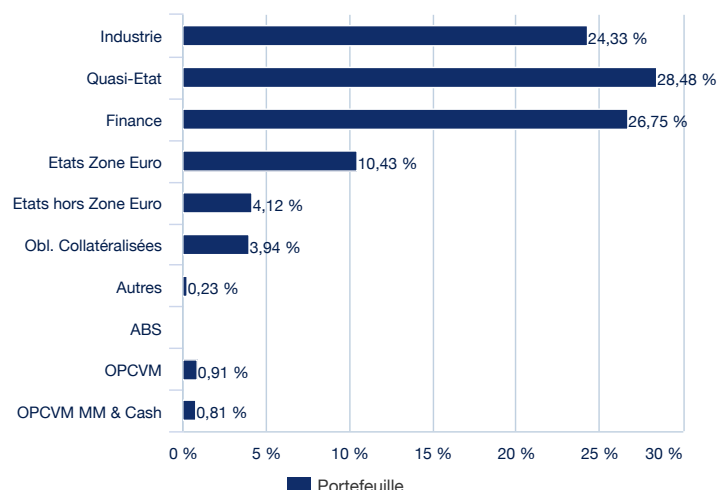
## Répartition par secteur (Source : Amundi)

## En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

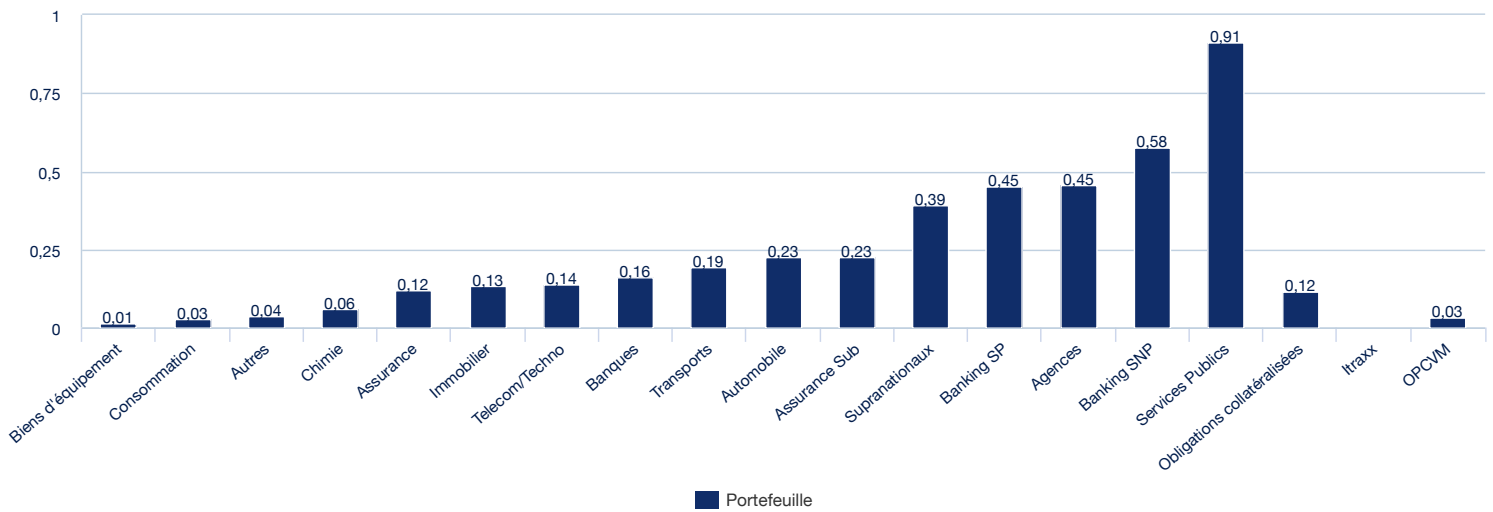
## En pourcentage d'actif \*



\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

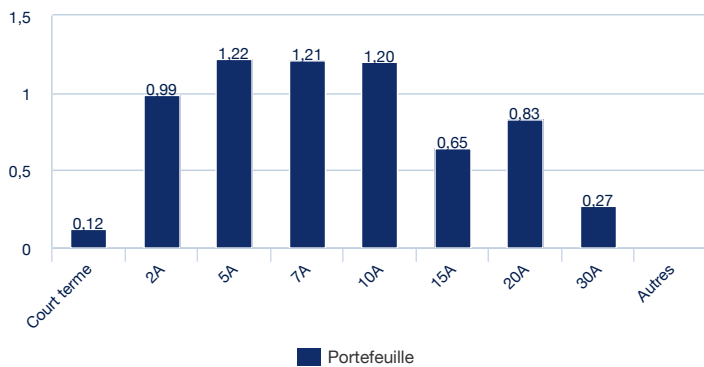
## OBLIGATAIRE ■

## Allocation sectorielle en SPS (%) (Source : Amundi)



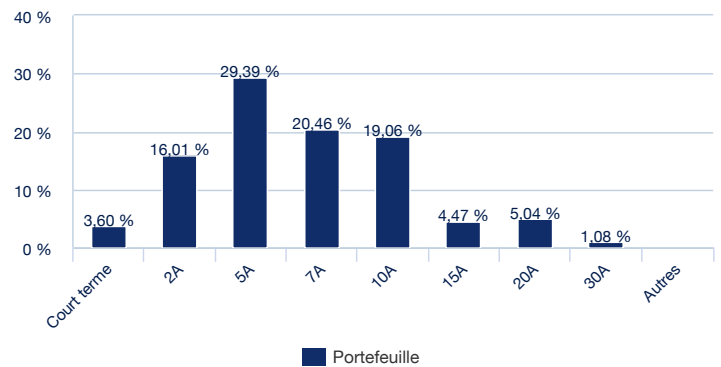
## Répartition par maturités (Source : Amundi)

## En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

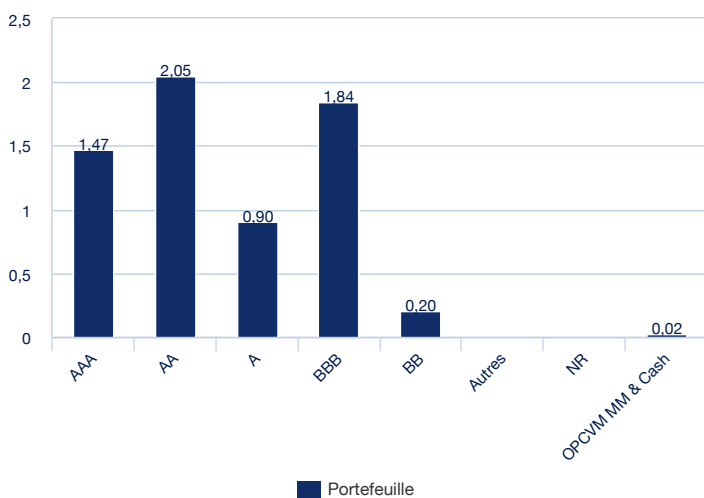
## En pourcentage d'actif \*



\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

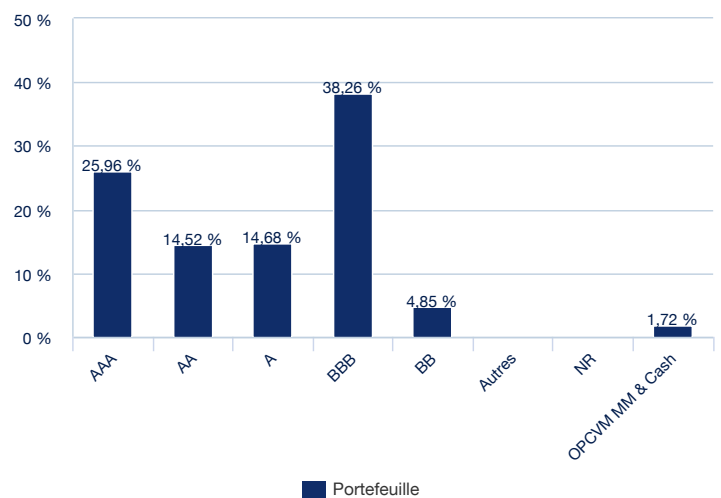
## Répartition par notation (Source : Amundi)

## En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

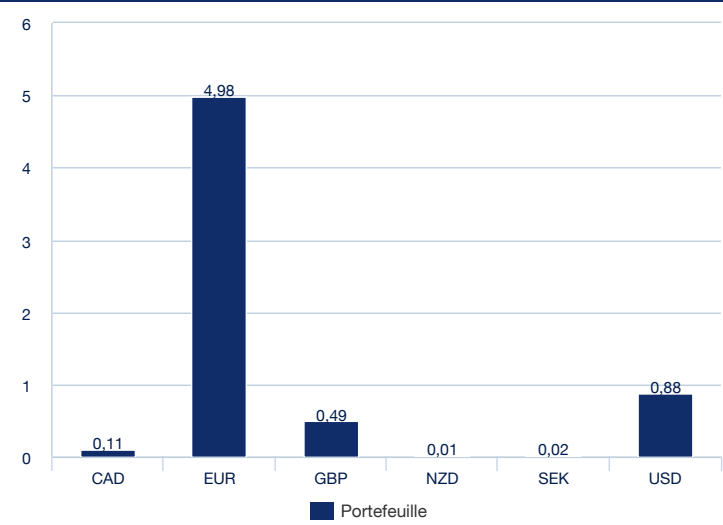
## En pourcentage d'actif \*



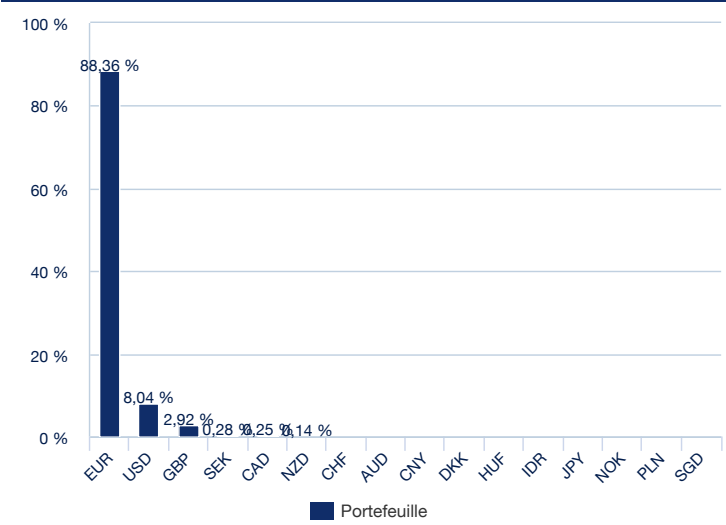
\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE

Répartition par devise en sensibilité (Source : Amundi)



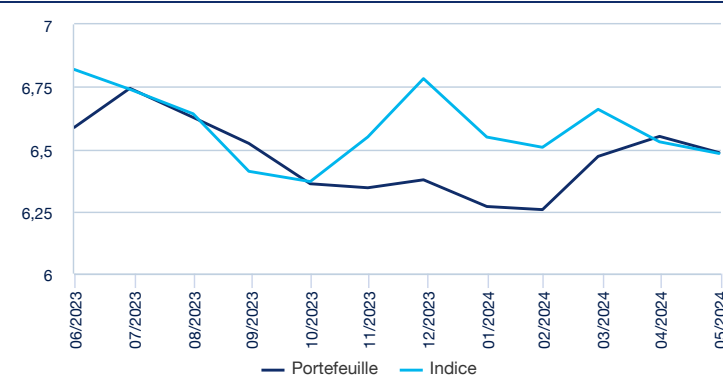
Répartition par devise en pourcentage d'actif (Source : Amundi)



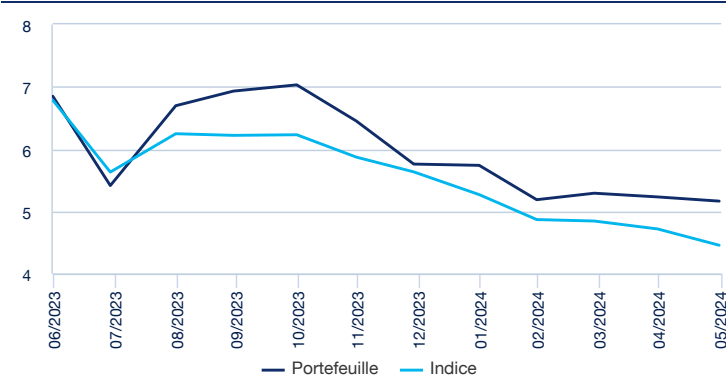
|                               | Ecart (P - I) |
|-------------------------------|---------------|
| Principales surpondérations   |               |
| Banking SNP                   | 4,52%         |
| Supranationaux                | 3,24%         |
| Banques                       | 2,45%         |
| Assurance Sub                 | 0,99%         |
| Telecom/Techno                | 0,96%         |
| Principales sous-pondérations |               |
| Etats Zone Euro               | -5,81%        |
| Immobilier                    | -4,93%        |
| Etats hors Zone Euro          | -3,06%        |
| Services Publics              | -1,70%        |
| Obligations collatéralisées   | -1,21%        |

Indicateurs de risque historique (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



SPS (% , source : Amundi)



## OBLIGATAIRE ■

## Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

|                                | Secteur              | % d'actif | Sensibilité | SPS Portefeuille |
|--------------------------------|----------------------|-----------|-------------|------------------|
| <b>Emetteurs Etats</b>         | -                    | -         | -           | -                |
| ITALIAN REPUBLIC               | Etats Zone Euro      | 3,87%     | 0,30        | 0,37%            |
| UNITED KINGDOM                 | Etats hors Zone Euro | 2,19%     | 0,47        | 0,00%            |
| FRANCE                         | Etats Zone Euro      | 2,01%     | 0,27        | 0,18%            |
| BELGIUM                        | Etats Zone Euro      | 1,31%     | 0,13        | 0,07%            |
| NETHERLANDS                    | Etats Zone Euro      | 1,15%     | 0,17        | 0,04%            |
| IRELAND (REPUBLIC OF)          | Etats Zone Euro      | 0,85%     | 0,08        | 0,03%            |
| SPAIN (KINGDOM OF)             | Etats Zone Euro      | 0,66%     | 0,10        | 0,10%            |
| HONG KONG                      | Etats hors Zone Euro | 0,60%     | 0,01        | 0,01%            |
| CHILE                          | Etats hors Zone Euro | 0,60%     | 0,05        | 0,05%            |
| AUSTRIA (REPUBLIC OF)          | Etats Zone Euro      | 0,59%     | 0,08        | 0,04%            |
| SWEDEN                         | Etats hors Zone Euro | 0,28%     | 0,02        | 0,00%            |
| KOREA (REPUBLIC OF)            | Etats hors Zone Euro | 0,19%     | 0,00        | 0,00%            |
| NEW ZEALAND                    | Etats hors Zone Euro | 0,13%     | 0,01        | 0,00%            |
| HUNGARY (REPUBLIC OF)          | Etats hors Zone Euro | 0,13%     | 0,01        | 0,02%            |
| <b>Emetteurs hors Etats</b>    | -                    | -         | -           | -                |
| KFW-KDT F WDERAUFBAU           | Quasi-Etat           | 7,07%     | 0,41        | 0,12%            |
| EUROPEAN INVESTMENT BANK       | Quasi-Etat           | 5,54%     | 0,41        | 0,13%            |
| EUROPEAN UNION                 | Quasi-Etat           | 3,56%     | 0,44        | 0,23%            |
| INTESA SANPAOLO SPA            | Finance              | 3,21%     | 0,12        | 0,14%            |
| CAIXABANK SA                   | Finance              | 1,96%     | 0,08        | 0,11%            |
| BANCO DE SABADELL SA           | Finance              | 1,84%     | 0,06        | 0,07%            |
| BANK OF IRELAND GROUP PLC      | Finance              | 1,64%     | 0,06        | 0,08%            |
| ASSICURAZIONI GENERALI SPA     | Finance              | 1,58%     | 0,12        | 0,17%            |
| CREDIT AGRICOLE SA             | Finance              | 1,45%     | 0,11        | 0,14%            |
| ELECTRICITE DE FRANCE SA       | Industrie            | 1,43%     | 0,09        | 0,12%            |
| BANCO BPM SPA                  | Finance              | 1,37%     | 0,04        | 0,06%            |
| AIB GROUP PLC                  | Finance              | 1,32%     | 0,04        | 0,07%            |
| SOCIETE NATIONALE SNCF SACA    | Quasi-Etat           | 1,24%     | 0,07        | 0,05%            |
| AUTONOMOUS COMMUNITY OF MADRID | Quasi-Etat           | 1,18%     | 0,05        | 0,03%            |
| ORSTED AS                      | Industrie            | 1,16%     | 0,06        | 0,10%            |

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

|                                                                   |                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Forme juridique                                                   | FCPE de droit français                                                                   |
| Société de gestion                                                | Amundi Asset Management                                                                  |
| Dépositaire                                                       | CACEIS Bank                                                                              |
| Date de création du compartiment/OPC                              | 22/10/2021                                                                               |
| Date de création de la classe                                     | 22/10/2021                                                                               |
| Devise de référence du compartiment                               | EUR                                                                                      |
| Devise de référence de la classe                                  | EUR                                                                                      |
| Affectation des sommes distribuables                              | Capitalisation                                                                           |
| Code ISIN                                                         | QS0009130087                                                                             |
| Périodicité de calcul de la VL                                    | Quotidienne                                                                              |
| Limite de réception des ordres                                    | Ordres reçus chaque jour voir Teneur de compte avant voir                                |
| Frais d'entrée (maximum)                                          | 2,00%                                                                                    |
| Commission de surperformance                                      | Non                                                                                      |
| Frais de sortie (maximum)                                         | 0,00%                                                                                    |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,79%                                                                                    |
| Coûts de transaction                                              | 0,00%                                                                                    |
| Frais de conversion                                               |                                                                                          |
| Durée minimum d'investissement recommandée                        | 3 ans                                                                                    |
| Historique de l'indice de référence                               | 30/04/2024 : 100.00% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND HEDGED INDEX<br>22/10/2021 : Aucun |

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « R ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

OBLIGATAIRE

Lexique Green Bonds

Répartition Green/Sustainable/Social Bonds

Les obligations « Green bonds » ont pour objectif de financer des projets qui comportent un bénéfice environnemental (énergies alternatives, efficacité énergétique, contrôle et la prévention de la pollution, infrastructures durables de traitement de l'eau, construction de bâtiments à haute qualité environnementale ou aux autres activités aux impacts environnementaux positifs). Par ailleurs, les documents réglementaires doivent décrire précisément les critères et méthodologies mises en œuvre afin de procéder à l'investissement dans les projets éligibles tout en assurant un niveau de transparence suffisant :

- 1 - liste des projets éligibles
- 2 - critères d'éligibilité utilisés et objectifs environnementaux
- 3 - gestion ad hoc et déploiement des fonds levés
- 4 - rapports d'activité dédiés

Impact

Emissions évitées :

« Estimation des émissions qui auraient été libérées si une certaine intervention ou une certaine mesure n'avait pas eu lieu. Par exemple, le recours à l'isolation dans les locaux peut réduire la consommation de gaz pour chauffer l'immeuble, ce qui permet de réduire ses émissions de GES. Afin de déterminer le niveau d'émissions évitées grâce à l'utilisation de certains biens ou services, il convient tout d'abord de déterminer quel aurait été le niveau d'émissions en cas de non-utilisation desdits biens ou services. Ce niveau est le niveau de base. Les émissions évitées représentent la différence entre le niveau de base et le niveau d'émissions de GES atteint en ayant recours aux biens ou services. »

\* Source : CDP

Mesure de l'impact :

Tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) par million investi (dans la devise du portefeuille)

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



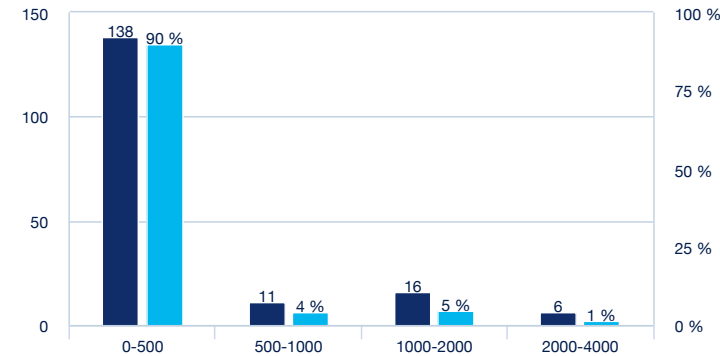
Reporting Impact

Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées \*

| Emissions évitées par million € investi par an | tCO <sub>2</sub> e |
|------------------------------------------------|--------------------|
|                                                | 160,93             |

\* Calcul effectué sur les titres green bond du portefeuille, basé sur les données disponibles

Répartition par tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par obligation

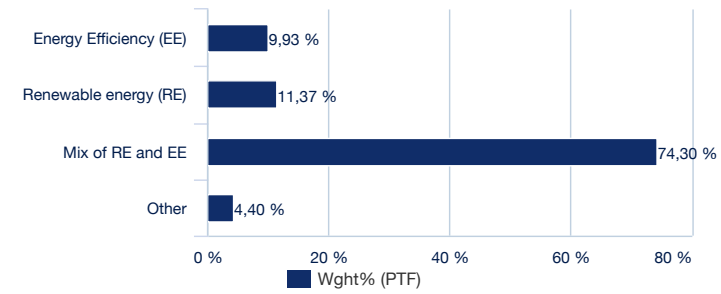


exprimées en tCO<sub>2</sub>e par million (dans la devise du portefeuille)

Poids Obligations vertes

| Obligations vertes | Poids dans le portefeuille |
|--------------------|----------------------------|
|                    | 98,65 %                    |

Répartition par type de projet (Source : Amundi)



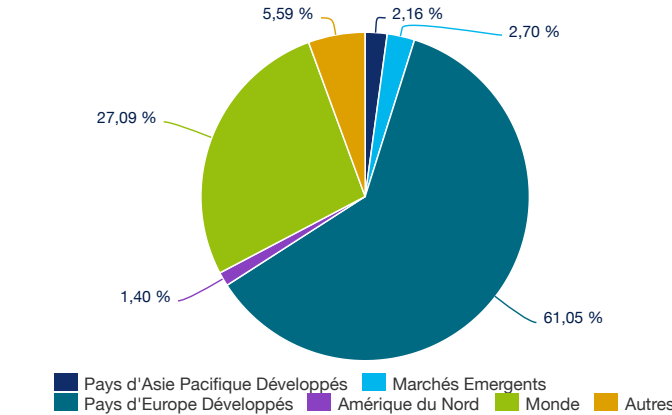
**Energie renouvelable :** Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER

**Efficacité énergétique :** Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets EE

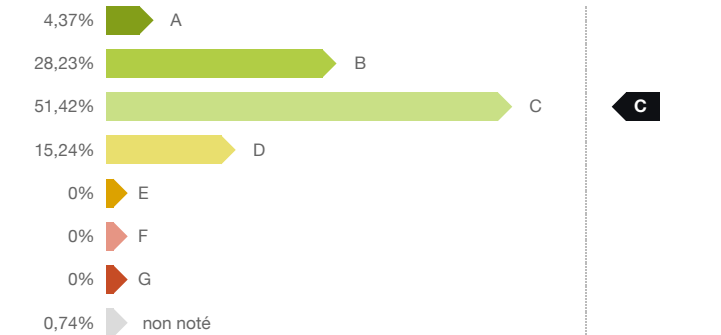
**Mix :** Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER/RE

**Autres :** Moins de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER/RE et plus de 50% du produit ont été alloués à la gestion des déchets et l'utilisation des sols.

Répartition géographique



Répartition par notes ESG du portefeuille

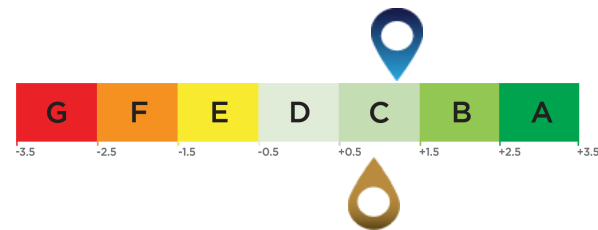


## OBLIGATAIRE ■

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

## Univers d'investissement ESG: 100% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND HEDGED INDEX



Error during the generation of the module

 Score du portefeuille d'investissement: 1,20 Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,92

## Lexique ESG

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

## Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

## Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le fonds n'est pas encore noté par Morningstar

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).